



CIRCULAIRE N° 3433

DU 27/01/2011

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	PROJET PILOTE CELLULE BIEN-ÊTRE		
DESTINATAIRE	Directions CPMS SPSE	Fondamental et secondaire Ordinaire et spécialisé	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	2010-2011		
ÉMETTEUR	Cabinet de Marie-Dominique SIMONET		
SIGNATAIRE	Marie-Dominique SIMONET		
CONTACT	Etienne JOCKIR (etienne.jockir@gov.cfwb.be) et Anne-Pascale EPPE (anne-pascale.eppe@gov.cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVOYER	OUI		
DATE LIMITE D'ENVOI	11 février 2011		
NOMBRE DE PAGES	4 pages		
MOTS-CLÉS	Cellule bien-être – Promotion du bien-être à l'école		

Pour information :

- Au service général de l'inspection
- Aux organisations syndicales
- Aux Fédérations des Associations de Parents.
- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales ordinaires et spécialisés libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles fondamentales ordinaires et spécialisés organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisés libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires et spécialisés organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux directions des CPMS ;
- Aux directions des SPSE.

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : Invitation à la séance d'information relative à la mise en place de cellules bien-être à l'école

Nous avons le plaisir de vous inviter à une séance d'information sur le dispositif « **cellule bien-être à l'école** ».

En effet, **le bien-être à l'école constitue une de nos préoccupations permanentes** qui implique tous les acteurs de l'école.

La **cellule bien-être** aura entre autres pour rôle de « dynamiser » la promotion du bien-être dans le temps et l'espace scolaires, d'identifier les ressources internes et de déterminer les services auxquels faire appel.

Elle favorisera les méthodes interactives construites en partenariat avec les jeunes. Elle veillera au bien-être de tous et toutes en développant progressivement une stratégie d'éducation, de prévention et d'intervention, globale et durable.

Nous vous proposons de participer à cette expérience pilote : mettre en place une cellule bien-être au sein de votre établissement.

Le présent projet s'adresse à toutes les écoles, quel que soit le niveau d'enseignement (fondamental ou secondaire) de l'enseignement spécialisé et ordinaire des différents réseaux.

Un des objectifs de cette expérience pilote est de permettre le passage d'initiatives individuelles à une prise en charge collective, soutenue par l'institution et porteuse de sens pour tous les acteurs scolaires.

Durant cette phase pilote, vous pourrez bénéficier – si vous le souhaitez – d'un **accompagnement à la mise en place** de la cellule bien-être de votre école.

Nous souhaitons valoriser les initiatives existantes mais aussi et surtout celles en balbutiements, celles à naître.

En tant que chefs d'établissements, enseignants, éducateurs ou membres des équipes des Centres PMS et des Services PSE, vous êtes fréquemment sollicités pour développer des projets, touchant des thématiques très diverses, dont le bien fondé n'est plus à démontrer.

Les questions de santé traversent notre société. Afin de promouvoir la santé et éduquer au bien-être, les pouvoirs publics ont développé de nombreuses interventions dans les différents milieux de vie.

L'école est l'un d'eux, le plus influent après la famille.

Fréquentée quotidiennement par la très grande majorité des enfants et des adolescents, elle est un des points d'ancrage privilégiés pour la mise en œuvre de ces interventions.

Toutefois, pour les acteurs de première ligne que vous êtes, il est difficile d'agir seuls, votre action se limitant à ce qui se vit dans le temps et l'espace scolaires. Tout en demeurant responsables des problèmes vécus à l'école, vous pouvez vous appuyer sur les compétences et le savoir-faire de services spécialisés. Vous avez également l'occasion d'articuler vos interventions avec celles d'autres milieux de vie qui, à d'autres moments, sont confrontés aux mêmes enfants et aux mêmes jeunes, parfois aussi aux mêmes situations.

Dans le secteur de la promotion de la santé et de l'éducation au bien-être en milieu scolaire, les intervenants sont très nombreux. La multiplication et la diversification des mesures, des dispositifs et des thématiques ont deux conséquences. Premièrement, elles « envahissent » l'école qui ne dispose pas du temps et des ressources nécessaires pour les aborder toutes (malgré la pertinence de chacune d'elles). Deuxièmement, elles entraînent un morcellement des actions menées.

Résultat, le jeune n'est pas considéré dans son ensemble mais uniquement de manière fractionnaire. Pourtant, il n'est jamais uniquement un « drogué », un « décrocheur », « un violent » ; il ne peut être réduit à une seule de ces dérives car il présente, parallèlement, des qualités ou compétences qui méritent d'être valorisées.

De ce constat découle une série de questions. Quelles thématiques privilégier ? Où et comment mettre les priorités ? Vers quels relais se tourner ? Comment s'appuyer sur les compétences de l'école tout en développant des collaborations avec les « services extérieurs » ? Quelles sont, d'une part, les limites, les obstacles et les freins de ces collaborations et, d'autre part, les éléments moteurs et les facteurs facilitateurs ?

Vu la panoplie des mesures et dispositifs actuels, la multiplication potentielle d'interventions non concertées présente plus d'inconvénients que d'effets bénéfiques. De cette possible « anarchie » est progressivement née l'idée de la constitution d'une **cellule bien-être** au sein de chaque école.

Les principes fondateurs : distinguer et relier les différents acteurs, veiller à la cohérence des différentes interventions en les articulant selon les spécificités de chaque partenaire. Des actions ponctuelles et thématiques continueront à se dérouler, mais en cohérence avec la dynamique progressivement mise en place par la **cellule bien-être**.

Pour vous informer plus concrètement sur le présent projet, nous vous invitons cordialement aux séances d'information que nous organiserons dans chaque province.

Les dates et les lieux sont les suivants :

01/03/2011 pour la province de Liège de 9H à 11H30

14/03/2011 pour l'est de la province du Hainaut de 14H à 16H30.

18/03/2011 pour la province du Brabant wallon et de la Région de Bruxelles Capitale de 14H à 16H30.

25/03/2011 pour la province du Luxembourg de 14H à 16H30.

28/03/2011 pour l'ouest de la province du Hainaut de 14H à 16H30.

01/04/2011 pour la province de Namur de 14H à 16H30.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous demandons de vous inscrire à l'aide du formulaire d'inscription que vous trouverez en annexe du présent document.

Les formulaires d'inscription sont à renvoyer par mail à l'attention de Monsieur Jean-Marie DESSARD - Direction générale de l'enseignement obligatoire - jean-marie.dessard@cfwb.be pour le vendredi 11 février 2011 à 16H au plus tard.

Une confirmation de votre inscription vous parviendra, par mail. Nous vous préciserons alors l'adresse et l'ordre du jour précis de notre rencontre.

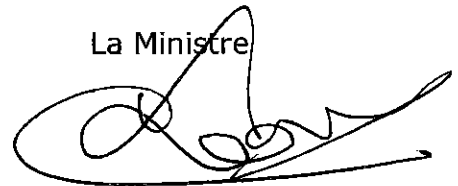
Nous nous réjouissons de vous y rencontrer !

La Ministre

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes followed by a horizontal line and a small upward tick at the end.

Marie-Dominique Simonet

La Ministre

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop at the beginning followed by several smaller loops and a long horizontal stroke at the end.

Fadila Laanan

Formulaire d'inscription.

Date et lieu de la séance d'information à laquelle vous souhaitez vous inscrire :

Mercredi 01/03/2011 Province de Liège Liège		Vendredi 25/03/2011 Province du Luxembourg Libramont	
Lundi 14/03/2011 Province du Hainaut-Est Charleroi		Lundi 28/03/2011 Province du Hainaut-Ouest Mons	
Vendredi 18/03/2011 Province du Brabant wallon et Région Bruxelles Capitale Bruxelles		Vendredi 01/04/2011 Province de Namur Namur	

Coordonnées de l'établissement

Etablissement scolaire/ Centre PMS/ Service PSE/ :

.....

Coordonnées complètes :

.....

Tel :

.....Courriel :

.....

Précisez	Fondamental ordinaire		Réseau :	CF	
	Fondamental spécialisé			OS	
	Secondaire ordinaire			LSC	
	Secondaire spécialisé			LSNC	
	CPMS ordinaire				
	CPMS spécialisé				
	CPMS mixte				
	PSE				

Personnes inscrites

Nom	Prénom	Fonction	Courriel